ASSEMBLÉE NATIONALE

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires culturelles et de l'éducation

Mercredi 3 mars 2021 Séance de 9 heures 30

Compte rendu nº 34

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

Présidence de M. Bruno Studer, *Président*



COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'ÉDUCATION

Mercredi 3 mars 2021

La séance est ouverte à 9 heures 30.

(Présidence M. Bruno Studer, président)

---≻-

La Commission entend le point d'étape de la mission d'information sur l'application de la loi du 29 juillet 2019 pour la conservation et la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris (Mmes Brigitte Kuster, présidente, et Sophie Mette, rapporteure) et une information sur la réunion du comité de suivi des dons prévu par l'article 8 de la loi du 29 juillet 2019 (M. le président Bruno Studer).

Ces débats n'ont pas fait l'objet d'un compte rendu écrit ; ils sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :

http://videos.assemblee-nationale.fr/video.10416527_603f46dc2ec5d.commission-des-affaires-culturelles--point-d-etape-de-la-mission-d-information-sur-la-cathedrale-no-3-mars-2021

La séance est levée à 10 heures 30.

Informations relatives à la Commission

La commission des Affaires culturelles et de l'éducation a désigné :

- Mme Béatrice Descamps, rapporteure sur la proposition de loi visant à l'accompagnement des enfants porteurs de pathologie chronique ou de cancer (n° 3863),
- M. Grégory Labille, rapporteur d'application sur la proposition de loi visant à démocratiser le sport en France (n° 3808).